

La vidéo à la Maison de la Danse Charles Picq

Les années 1980 : les années fondatrices

La vidéo apparaît dès la création de la Maison de la Danse en 1980. L'idée de filmer les spectacles présentés sur scène pour les archiver, fait en effet partie intégrante du projet de départ. Il s'agit dans l'esprit des fondateurs de **constituer sans attendre un fonds audiovisuel** qui serve de base à la création d'un futur centre de documentation consacré à la danse et à l'art chorégraphique. Mais comme c'est souvent le cas dans une aventure naissante, les moyens ne sont pas au rendez-vous. Cependant la dynamique créée autour de l'image est lancée et elle ne va par la suite cesser de s'amplifier. Sollicité pour cette mission par la Maison de la Danse, Charles Picq, alors jeune vidéaste venant du monde de la photo et des arts plastiques, s'engage dans l'aventure, pour mener une oeuvre qu'il poursuit depuis plus de trente ans.

Rappelons que si les années 80 voient l'explosion de la danse contemporaine française, ce sont aussi des années importantes dans l'histoire de l'image. Elles sont marquées par un développement sans précédent de nouvelles techniques audiovisuelles et l'apparition de nouveaux médias.

Les années 80 seront donc des **années fondatrices et des années d'apprentissages**. Parfois, aussi des années de doute. On découvre les usages de l'image. À la Maison de la Danse, de petits groupes formés de professeurs de danse accompagnés de leurs élèves viennent voir les premières archives sur un moniteur installé provisoirement dans un bureau. Les premières compilations d'archives intitulées « Parcours mémoire » sont réalisées. La danse a besoin de faire connaître ses acquis, ses sources et ses racines. Une collection de cassettes est achetée, sur les pionniers de la danse américaine et sur l'expressionnisme allemand.

Tout autour, les compagnies découvrent et apprivoisent ce nouveau media. Elles filment de plus en plus les spectacles. L'image n'est pas encore de très bonne qualité, mais elle permet de voir, d'analyser, de montrer tant de choses du corps en mouvement, de l'interprétation, de la chorégraphie. La caméra entre dans le studio de danse. Les cassettes circulent dans les théâtres et des projections vidéo sont organisées dans les festivals.

Les années 1990

Dans les années 90, la Maison de la Danse se déplace dans un théâtre plus grand et plus à la mesure de ses besoins. L'image y connaît alors un tournant important.

La **création du vidéo bar « Ginger & Fred »** est symbolique de cette évolution. Dans ce lieu de convivialité où le public se retrouve pour boire un verre ou pour dîner, l'image est là comme un signal de la permanence de la danse dans le théâtre.

Simultanément, avec ses deux boxes de consultation, la **création d'une vidéothèque de danse** d'accès public gratuit marque une première en France. À cette occasion le fonds d'archives est complété par différents autres fonds vidéo, notamment celui du CNC Images de la Culture qui fait l'objet d'un dépôt par dérogation. Puis c'est la **création par la ville de la salle de projection vidéo « Jacques Demy »** conçue pour recevoir un public scolaire.

Ainsi, sur l'ensemble des équipements, les jours de spectacle, c'est plus de six heures de projection qui sont proposées au public. L'image fait partie intégrante de la vie de la maison.

Dans le domaine des relations publiques et de la communication, la Maison de la danse explore d'autres applications de la vidéo. En inaugurant pour la saison 1997-98 **les présentations de saison en image**, elle confirme les potentiels extraordinaires que l'image recèle dans ce domaine. Le succès est immense. Il surprend même. Le public trouve là une réponse riche et festive qui l'aide dans le choix de son abonnement. En 2009, elle est retransmise en direct sur Internet.

Les années 2000

Le DVD "Le Tour du monde en 80 danses"

Au début des années 2000, interrogée pour une aide au développement des activités éducatives, l'Education Nationale retourne la demande en interrogeant la Maison de la Danse sur les possibilités qu'elle aurait de pouvoir faire partager sa démarche dans les écoles.

Un nouveau support, le DVD, est en plein essor. Nous concevons alors une édition qui l'utilise. Le CNDP (Centre National de Documentation Pédagogique) apporte une aide au développement. L'édition a pour titre « **Le tour du monde en 80 danses** ». Tirée à 5000 exemplaires, elle se présente sous la forme d'un coffret de deux disques accompagnés d'un livret. Le contenu se décline dans l'esprit d'une vidéothèque de poche permettant de réaliser en classe des séances de projections à partir d'une collection d'extraits de référence. Conception, sélection des extraits, réalisation, écriture des textes et des scénarios, recherche de fonds et de partenaires, négociations des droits éducatifs..., il faudra près de 4 ans pour faire aboutir le projet. Réservée au secteur non commercial, cette édition sera diffusée de manière très ciblée, à l'occasion de présentations sous forme de conférences organisées sur tout le territoire national rassemblant un public de pédagogues et de « transmetteurs ».

Ce DVD qui a rencontré un très grand succès est aujourd'hui épuisé.

Le projet Numeridanse

C'est en considérant l'ensemble de cette activité et en imaginant notamment la suite à donner au projet « Le tour du monde en 80 danses », sur lequel la Maison de la Danse a été plusieurs fois interrogée pour une réédition internationale, que le **projet Numeridanse** prend peu à peu naissance.

A l'origine de sa conception, il se définit comme étant un projet de conversion numérique de la vidéothèque de la Maison de la Danse et se donne trois objectifs :

- premièrement, la **sauvegarde du fonds existant**, avec en priorité la numérisation du fonds historique sur supports analogiques.
- dans un second temps, l'intégration de ce fonds dans **une base de données informatisée** à créer, et la mise en place d'un réseau de diffusion sur IP pour une consultation automatisée en Intranet, localisée dans l'enceinte de la Maison de la Danse.
- enfin, la création **d'une vidéothèque en ligne sur Internet**, dans l'esprit du DVD "Le tour du monde en 80 danses".

Mais rapidement, il apparaît que ce projet peut s'inscrire dans un schéma susceptible de concerner d'autres lieux de ressources confrontés aux mêmes problématiques notamment le Centre National de la Danse. La Maison de la Danse reconsidère alors sa stratégie qui ne peut plus se développer à partir d'un serveur unique.

Elle s'engage dans une démarche de **rapprochement avec le Centre National de la Danse** qui aboutit, dans le cadre de la signature d'une convention liant les deux institutions qui s'accordent à harmoniser précisément leurs politiques de l'image.

Par ailleurs et compte tenu de l'avancement de sa propre réflexion et des engagements qu'elle a pris auprès de ses partenaires et de leurs attentes, elle avance sur la question de l'Internet avec la **création du site www.numeridanse.tv** inauguré le 24 janvier 2011.

Toujours en 2011 elle s'engage dans la **numérisation de son fonds** dans le cadre du plan de numérisation du Ministère de la Culture. En 2012 elle met en place la structure Intranet pour une ouverture prévue en janvier 2013.

La Maison de la Danse un lieu de transmission

La Maison de la Danse est un théâtre. Elle se situe au lieu de jonction où le public rencontre l'œuvre et l'univers des créateurs. Toute son attention est orientée sur cette question : développer cette rencontre, l'enrichir, la nourrir, la charger de nouvelles expériences. Le concept même de Maison la qualifie. Et la ligne artistique très ouverte et internationale en a fait la maison de toutes les danses s'adressant à tous les publics, dans le souci permanent d'une très grande exigence artistique.

La politique de l'image s'inscrit dans cette dynamique et elle l'accompagne. Elle est donc très orientée vers le développement des publics, leur information, leur formation. De même, du côté des artistes, elle est orientée vers des outils dynamiques de développement du spectacle vivant. Notons que c'est l'expérience unique de la rencontre vivante dans la salle de spectacle qui est au cœur de la démarche et qui fait sens.

La danse n'a toute sa valeur que dans son mode incarné, c'est-à-dire dans l'expérience du spectacle vivant et du corps dansant. L'image doit y conduire par le biais de ses artefacts dématérialisés numériques. C'est en ce sens que **l'image appartient à part entière aux démarches d'accompagnement du spectacle vivant**. Ceci conditionne depuis des années la manière d'appréhender l'archive vidéo, dans les méthodes, dans le traitement, dans les usages, dans l'économie, et jusque dans la manière dont le regard est porté sur le spectacle. C'est une archive dynamique. C'est une matière vivante de l'histoire. Elle est une des composantes de ce jeu permanent d'interactions avec le spectateur. Elle est un élément actif de la mémoire qui témoigne tout autant qu'elle réactive en permanence le désir qui nous lie à la danse.

Les enjeux de la numérisation

La Maison de la Danse et l'image

Les enjeux de la numérisation du fonds des originaux vidéos de spectacles filmés de la Maison de la Danse s'inscrivent dans la politique de l'image qui s'est défini au cours des ces trente dernières années dans cette institution. A savoir la constitution d'un fonds historique de spectacles filmés dans le domaine de la danse qui place **l'image vidéo comme un vecteur de premier plan de la mémoire des œuvres** et des processus de transmission de la culture chorégraphique. Ensuite viennent les enjeux liés à la **conservation**, car les supports magnétiques se dégradent dans le temps, et à la gestion de ces fonds, puis la **mise à disposition des collections** concernées auprès des divers publics de la danse, professionnels, public amateur, milieu éducatif.

Rappelons que la Maison de la Danse a créé au début des années 90 la première vidéothèque d'accès public libre et gratuit en France.

Rappelons aussi concernant le milieu de l'éducation l'édition du DVD « Le tour du monde en 80 danses ».

Rappelons enfin qu'elle est à l'origine, toujours sous la direction de Charles Picq, de la création de la plateforme web *numeridanse.tv*, en partenariat avec la Fondation BNP Paribas en association avec le Centre National de la Danse, avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication.

La numérisation du fonds d'archives (2011)

Dans ce contexte, ce que la numérisation propose de spécifique, c'est la capacité d'apporter une réponse technologique globale sur l'ensemble de ces problématiques, sauvegarde, gestion, communication/édition. En effet, en terme de **sauvegarde** elle est une véritable planche de salut pour tous les supports analogiques actuellement en très grand danger d'effacement. La dématérialisation des supports, dans certains cas accompagnés d'une **restauration des contenus**, va **unifier les ressources dans un même système de fichiers informatiques**, au même titre que les supports numériques plus récents sur bande magnétique (DVCAM) ou

disque

(XDCAM).

En terme de gestion, les systèmes de bases de données rendent enfin l'organisation, le traitement des données et leur accès plus souple, plus rapide, plus efficace. En terme de communication et de diffusion, différents types de réseaux permettent de s'adapter finement à une grande diversité des usages et répondre aux attentes des divers publics visés, qu'il s'agisse de chercheurs spécialisés dans le domaine, ou celle du grand public à initier.

Le fonds numérisé en 2011 avec l'aide du plan de numérisation du Ministère de la Culture et de la Communication couvre trente années d'archives avec une grande variété de supports. Au total 300 heures pour 300 titres soit un tiers du fonds selon les estimations de la collection dans son ensemble. Cette opération doit permettre la numérisation de l'essentiel qu'il convient de sauvegarder notamment pour la période 80-2000.

La mise à disposition des archives

Le projet *numeridanse.tv* a permis de créer un moteur de recherche basé sur une indexation Dublin Core légèrement qualifié.

En nous appuyant sur cet acquis nous avons pu aussi décliner différents outils logiciels adaptés aux différents environnements informatiques utiles à l'exploitation des fonds, notamment une version destinée à l'Intranet.

La vidéothèque numérique interne

En effet, un enjeu majeur de cette action de numérisation va consister dans le **lancement d'un projet important de vidéothèque en Intranet** pour une consultation sur réseau IP dans l'enceinte de la Maison de la Danse. A terme, c'est la conversion numérique de la vidéothèque actuelle qui est en perspective. Notons que ce projet repose sur un concept de vidéothèque jumelle en association avec le Centre National de la Danse et Klap, Maison pour la danse à Marseille. A savoir que chacune des institutions met en partage ses fonds qui se protègent mutuellement.

Dans cette perspective, la relocalisation du Pôle Image de la Maison de la Danse et la création d'un nouvel espace dédié est prévu pour janvier 2013 autour d'un dispositif technique numérique, un serveur de consultation ouvert au public. Ici, les œuvres seront disponibles dans leur intégralité, comme c'est actuellement le cas avec le DVD et la VHS, supports qui progressivement viendront à disparaître pour être remplacés par des fichiers.

Le site web numeridanse.tv

Dernier enjeu et non des moindres, la publication sur Internet de la collection numérisée sur le site *numeridanse.tv* ouvert en janvier 2011.

La Maison de la Danse joue à cet endroit son rôle de contributeur en apportant une part essentielle de sa collection. Rappelons que le site est un espace Internet de **référencement des œuvres chorégraphiques**. A partir de l'élément vidéo, des articles viennent compléter le référencement, c'est donc une page de l'histoire de la danse contemporaine qui s'écrit pour être révélée au public. Il s'agit d'un travail important d'édition. Suivant les cas, l'élément vidéo s'adaptera au format qui conviendra le mieux, en tenant compte aussi de la réalité des droits. Ainsi, nous y trouverons des extraits et des morceaux choisis mais aussi des œuvres dans leur intégralité.

Les publics concernés

Depuis la création de la vidéothèque de la Maison de la Danse au début des années 90 nous avons pu observer la diversité des publics concernés par une offre d'image.

En premier lieu, de nombreux **professionnels de la danse** sont en attente d'une offre dans ce domaine, comme des journalistes ayant à écrire sur une œuvre qu'ils souhaitent pouvoir revoir et étudier, des danseurs de passage lors de leur venue avec une compagnie, surtout en provenance de pays où rien de tel n'existe. Des

programmateurs, des chorégraphes qui cherchent des références dans le cadre de la création d'une œuvre. Des étudiants chercheurs, des universitaires.

Par ailleurs la Maison de la Danse a depuis longtemps structuré une offre assez complète via le service des relations publics en proposant des vidéo conférences, notamment destiné au public des écoles, des projections avant et après les spectacles, une programmation permanente ad libitum dans les espaces de convivialité du théâtre. Au total plus de 6 heures de diffusion sont proposées les jours de spectacle. Sans oublier des présentations de saison en image rassemblant plus de 8000 spectateurs chaque année. Ceci nous amène **au grand public**, celui des amateurs de danse et des curieux qui ne manquent pas de vouloir s'informer, revivre des moments d'émotion et pour qui notamment une offre Internet semble très prometteuse. Notons qu'en faisant appel à des serveurs dédiés et à haute capacité *numeridanse.tv* met en place une offre mondiale, une façon d'apporter la danse, la connaissance des œuvres qui ont marquées sont histoire, l'universalité de son message, au quatre coins du monde.

Programme, domaine et collections

Le programme inscrit au plan de numérisation 2011 s'est inscrit comme une phase 2 dans l'entreprise de conversion numérique de la vidéothèque de la Maison de la Danse. En effet on peut considérer la création *numeridanse.tv* comme une phase 1 nécessaire au développement de la chaîne de numérisation qui va de la dématérialisation des fonds à leur édition. En effet, *numeridanse.tv* est une véritable sortie Internet dédiée au domaine, cohérente par rapport à l'ensemble avec des serveurs dédiés dont nous gardons le contrôle de l'administration, une base interopérable grâce au protocole OAI-PMH, une structure ouverte à des collections apportées par divers contributeurs sur un mode collaboratif dans une logique de mutualisation, un catalogue commun, des outils d'indexation de gestion et d'administration spécialisés avec un moteur de recherche spécialisé dans le domaine et respectueux de la norme Dublin Core.

La numérisation du fonds a donc pu être engagée et venir alimenter les trois axes de développement déjà présentés, à savoir :

- La préservation du fonds en haute qualité et destinée à une conservation à long terme, d'une part en local et d'autre part dans le cadre d'un accord de partenariat de type dépôt légal avec BNF et/ou l'INA.
- La création de la vidéothèque numérique jumelle Maison de la Danse/Centre National de la Danse en Intranet.
- L'apport de la collection sur le channel Maison de la Danse de *numeridanse.tv*.

Le domaine est bien évidemment celui de la danse et de la création contemporaine, la collection en question étant en particulier un témoignage unique d'une période historique de la danse française puisqu'elle démarre en 1980 au moment même de « l'explosion de la danse contemporaine française ». Ajoutons que cette collection est aussi internationale et reflète la politique d'ouverture sur toutes les danses et tous les publics, ouverture défendue depuis toujours par la Maison de la Danse et qui en a fait son succès.

Dès janvier 2013, la vidéothèque de la Maison de la Danse passe au numérique et inaugure un nouvel espace dédié à la consultation. En ouverture, un événement : de janvier à avril 2013, nous vous proposons de découvrir l'intégrale de la collection vidéo des oeuvres de Jean-Claude Gallotta. La collection permanente reste disponible en consultation sur place, gratuite, du lundi au vendredi de 14h30 à 18h30.

Partenaires

Concernant le projet de numérisation nous nous inscrivons naturellement dans le réseau qui s'est cristallisé autour de *numeridanse.tv*, et animé par l'Association des Centres Chorégraphiques Nationaux. Nous avons pu profiter pleinement de l'expérience déjà acquise par les premiers CCN ayant déjà souscrit au plan de numérisation les années précédentes.

Soulignons aussi l'association Maison de la danse / Centre National de la Danse. Les deux structures liées par convention ont décidé d'harmoniser leur politique de l'image. Pour ce qui nous concerne ici, les collections seront traitées selon les mêmes méthodes et critères et seront échangées dans le cadre de la création des vidéothèques jumelles Intranet.

Toujours sur ce projet, des échanges ont eu lieu avec la Bibliothèque Nationale de France dans la perspective d'un dépôt de la collection sur des normes élevées d'encodage autorisant une conservation à long terme ainsi qu'un accès à la recherche. L'Institut National de l'Audiovisuel s'est aussi déclaré intéressé pour jouer un rôle comparable.

Dans le cadre de la création de la vidéothèque jumelle qui nous a conduit à redéfinir le pôle image autour d'un serveur accessible au public par Intranet, dans un nouvel espace dédié à ces nouvelles fonctionnalités, divers partenariats sont développés, notamment avec les organismes de tutelle, la Ville, le département, la Région. Concernant l'Internet, il s'agit de la mise en ligne sur *numeridanse.tv* elle-même structure de mise en réseau qui réunit actuellement plus d'une vingtaine de contributeurs nationaux et internationaux.

Impact attendus...

Comme on le voit ce projet s'inscrit dans une démarche d'ensemble et ses effets vont concerner le développement du pôle image en alimentant en contenu numérisé les trois étages des dispositifs serveurs, stockage, Intranet, Internet.

Ce qui est en jeu c'est aussi de structurer autour de ses projets numériques et leur mise en réseau, une proposition de qualité qui rassemble naturellement la communauté de la danse. Travailler ensemble, échanger, partager, mettre en commun des outils et des contenus, en maîtriser la gestion et l'édition, ouvrir sur le monde une véritable mémoire de la danse.